

Avis de constitution

SOCIETE « KONAN KAN TOUSSAINT BATIMENTS ET TRAVAUX
PUBLICS » en abrégé « KKT BTP »

Siège ABIDJAN ABOBO Aboboté, non loin de l'
Eglise Catholique Saint Augustin, Lot : 138, Ilot : 16, 04
BP 2748 ABIDJAN 04., Lot 138, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONAN KAN TOUSSAINT

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « KKT BTP

»

Objet :

- Tous Travaux de BTP ;
- Construction, Réhabilitation, Promotion de Bâtiments ;
- Vente de Maisons et Terrains ;
- Toutes Prestations Immobilière et Foncières ;
- Divers.

La prise de participation en tous pays et, sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise ou société, nationale ou internationale, dont les activités ou l'industrie seraient similaires à celles de la présente société ou de nature à en favoriser le développement.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci – dessus définis, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle – même que pour le compte des tiers.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO Aboboté, non loin de l'
Eglise Catholique Saint Augustin, Lot : 138, Ilot : 16, 04
BP 2748 ABIDJAN 04., Lot 138, Ilot 16

Dirigeant(s) M KONAN KAN TOUSSAINT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01341 du 11/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08996/GTCA/RC/2025 du 11/02/2025

